



La référence aéronautique

TSA

Technicien Supérieur de l'Aviation

2017



Technicien Supérieur de l'Aviation

Contrôleur d'aérodrome, assistant d'ingénieur, contrôleur technique d'exploitation, chargé de l'information aéronautique, chef d'équipe piste, chef d'escale, auditeur qualité d'une compagnie aérienne, etc : la formation de Technicien Supérieur de l'Aviation (TSA), vous ouvre accès à des fonctions diverses et vous permettra d'accomplir une carrière multiforme, variée et passionnante dans le domaine aéronautique.

La formation TSA se déroule à l'ENAC à Toulouse. Les étudiants sont :

- soit fonctionnaires : ils bénéficient d'une formation rémunérée et d'un emploi assuré dès la sortie de l'ENAC au sein de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC). C'est donc pour eux l'assurance d'un emploi stable dans la fonction publique d'État.
- soit civils : ils peuvent être employés par les aéroports, les compagnies aériennes, les collectivités locales, les chambres de commerce et d'industrie, etc.

Dates du concours

1 concours unique

Épreuves écrites

10 et 11 avril 2017

Épreuves Orales

Les épreuves orales se déroulent en une journée entre les 22, 23 et 24 mai 2017.

Nombre de places offertes

Nombre de places ouvertes aux candidats du concours TSA 2016 :

Fonctionnaires : 25 places

Civils : 7 places

Nombre de places ouvertes aux candidats du concours TSA 2017 :

le chiffre exact sera fixé par arrêté ultérieurement

Lieux des épreuves

Les épreuves écrites sont en principe organisées dans chacune des villes suivantes : Ajaccio, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours et dans les DOM-TOM. L'ouverture d'un centre de concours est toutefois conditionnée par un nombre d'inscrits suffisant dans la ville correspondante.

Toutes les épreuves orales se dérouleront en une journée à l'ENAC, à Toulouse.

Condition d'admission

Le concours TSA civil et fonctionnaire s'adresse aux titulaires d'un Baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme équivalent au 1^{er} octobre de l'année du concours.

Pour être admis au concours TSA fonctionnaire il faut :

- Être ressortissant de la Communauté Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen,
- Jouir de vos droits civiques,
- Ne pas avoir de mention portée au n°2 du casier judiciaire, incompatible avec l'exercice des fonctions,
- Être reconnu physiquement apte à l'emploi (conditions normales d'entrée dans la fonction publique),
- Être en situation régulière au regard du code du Service National pour les candidats élèves fonctionnaires.

Les épreuves du concours

Épreuves d'admissibilité

Épreuves écrites obligatoires :

Épreuves	Durée	Coef.	Note éliminatoire
Français	3 h	3	< 5
Mathématiques ⁽¹⁾	2 h	3	< 5

Épreuves écrites obligatoires optionnelles :

Épreuves (Choix d'une seule épreuve)	Durée	Coef.	Note éliminatoire
Soit Mathématiques et Physique ⁽¹⁾	3 h	6	< 5
Soit Sciences de l'Ingénieur ⁽¹⁾	3 h	6	< 5

Épreuves écrites facultatives :

Il est permis de s'inscrire à une épreuve de langue vivante et à l'épreuve de connaissances aéronautiques.

Épreuves	Durée	Coef.
Connaissances Aéronautiques ⁽¹⁾	1 h	Bonus
Allemand, Espagnol, Italien, Russe	1 h	Bonus

Pour les épreuves facultatives, seuls sont pris en compte les points au dessus de 10.

A l'issue des épreuves d'admissibilité, le jury établit la liste des candidats autorisés à passer les épreuves d'admission.

(1) Épreuve pouvant se présenter sous forme de questionnaire à choix multiples.

Épreuves d'admission

Épreuves orales obligatoires

Épreuves	Durée	Coef.	Note éliminatoire
Anglais	15 mn	3	< 10
Entretien avec le jury	30 mn	2	< 8

Toutes les épreuves sont notées de 0 à 20.

A l'issue des épreuves d'admission, le jury établit une liste de candidats admis parmi ceux ayant obtenu un minimum de 170 points à l'ensemble des épreuves écrites et orales.

Le programme des épreuves

Épreuves écrites obligatoires

FRANÇAIS

L'épreuve de composition française doit avant tout permettre d'apprécier votre aptitude à exposer clairement une question et à rédiger correctement.

La présentation matérielle et l'orthographe de la copie influenceront sur la note.

MATHÉMATIQUES ⁽¹⁾

Programme en vigueur de la classe de terminale STI2D.

Épreuves écrites obligatoires optionnelles

(Choix d'une seule épreuve)

MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE ⁽¹⁾

Programmes de mathématiques et physique en vigueur dans la classe de terminale S

SCIENCES DE L'INGÉNIEUR ⁽¹⁾

Programme en vigueur de la classe de terminale S option «Sciences de l'ingénieur» .

(1) Épreuve présentée sous forme de questionnaire à choix multiples.

Épreuves écrites facultatives

CONNAISSANCES AÉRONAUTIQUES

www.enac.fr

Rubrique «Formation/TSA»

LANGUE VIVANTE FACULTATIVE

(allemand, espagnol, italien, russe)

www.enac.fr

Rubrique «Formation/TSA»

Entretien avec le jury

A partir d'un texte, la conversation avec le jury doit permettre d'apprécier les qualités de flexion et les connaissances du candidat.

Anglais

L'épreuve doit permettre de déterminer l'aptitude du candidat à comprendre des documents sonores et à s'exprimer correctement. L'interrogation du candidat se fonde sur des enregistrements authentiques, en langue anglaise, d'extraits de dialogues ou interviews traitant de sujets d'actualité. Ces extraits sont chacun d'une durée d'environ 2 minutes. La durée de la préparation est de 20 minutes. La durée de l'interrogation est de 15 minutes.

A titre dérogatoire, suivent une formation de 2 ans les candidats admis au concours externe qui remplissent les deux conditions suivantes :

1. Justifier, au 1er septembre de l'année du concours, de l'obtention de soixante crédits (European Credit Transfer System) pour l'obtention d'un diplôme universitaire dans une filière scientifique ou informatique. Le jury des concours externe de l'école nationale de l'aviation civile vérifie l'adéquation du cursus du candidat admis avec la première année de scolarité dispensée à l'école nationale de l'aviation civile.

2. Avoir validé l'épreuve facultative de connaissances aéronautiques par l'obtention des notes minimales suivantes:

16/20 à l'épreuve facultative de connaissances aéronautiques

12/20 à l'épreuve orale d'anglais.

NB : Le baccalauréat ou diplôme équivalent sera exigé lors de la constitution du dossier, en vue de l'entrée en scolarité.

Faire ses études à l'ENAC

La formation TSA

Rubrique «Formation/TSA» sur www.enac.fr

Conditions de scolarité

Une formation de 3 ans gratuite et rémunérée pour les élèves fonctionnaires.

Les élèves TSA fonctionnaires sont rémunérés dès leur entrée en formation.

Rémunération annuelle brute d'un élève fonctionnaire :

1 ^{ère} année, environ :	17 336 €
2 ^{ème} année, environ :	20 390 €
- 3 ^{ème} année, à partir de :	22 000 €

En contrepartie, vous vous engagez à rester 7 ans dans la fonction publique d'État à l'issue de votre formation.

Une formation de 2 ans payante pour les élèves civils

Les élèves TSA civils suivent une formation payante de 2 ans.

Coût de la formation : 5 730 €/an. Ils doivent justifier d'une prise en charge financière garantissant à l'ENAC le paiement du coût de la scolarité sur les deux années.

IMPORTANT

En fonction, de votre rang de classement au concours et de la capacité d'accueil des promotions à l'ENAC, quelques mois peuvent s'écouler entre la proclamation de l'admission et l'entrée en scolarité.

Au moment de l'inscription vous choisirez :

- soit le statut élève fonctionnaire
- soit le statut élève civil
- soit les deux

S'inscrire au concours TSA

Inscription par internet uniquement :
<https://concours.enac.fr>

du jeudi 1^{er} décembre 2016
au lundi 16 janvier 2017.
Aucune inscription ne sera acceptée
après le 16 janvier 2017.

Attention

Avant toute inscription, le candidat devra s'assurer d'une adresse mail valide pour toute la durée du concours.

Saisie et validation des données

Lors de l'inscription, il sera fourni au candidat un numéro d'inscription et un mot de passe confidentiel **par concours** qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin du concours. En cas de problème, appeler le :

05 62 17 40 74

de 14 h 00 à 17 h 00 tous les jours ouvrables. Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du concours, et à la perte du bénéfice éventuel de l'admission à l'ENAC.

Droits d'inscription

Attention : Le paiement des droits d'inscription se fera par le candidat lui-même (sans passer par les secrétariats de lycées).

Les droits d'inscription au concours TSA sont de **116 €**.

Gratuité pour les boursiers du gouvernement. La décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales 2016-2017 est à déposer en ligne sur votre espace privée dans un délai de 7 jours à compter de la date d'inscription. Votre inscription ne pourra être validée qu'à réception de votre justificatif.

Mode de paiement

Paiement par carte bancaire (carte bancaire de paiement exclusivement) : Les candidats devront indiquer le numéro de la carte, la date d'expiration (mois, année) les chiffres du cryptogramme situé au dos de la carte. Si le paiement est accepté, votre inscription sera immédiatement validée.

Dans le cas où vous renonceriez à concourir pour quelque motif que ce soit, aucun remboursement, dédommagement ou report ne sera possible.

Principales données du concours TSA

Année 2015

Inscrits	548
Admissibles	121
Admis	43

Année 2016

Inscrits	551
Admissibles	71
Admis	25

Les résultats du concours

Par internet : <https://concours.enac.fr>
en saisissant votre numéro d'inscription et votre mot de passe.

Les annales du concours

Elles sont téléchargeables sur le site :
www.enac.fr
Rubrique «Formation/TSA»

Pour en savoir plus

Vous obtiendrez tout renseignement complémentaire sur le concours et la formation TSA :

- Par téléphone au **05 62 17 40 74**
Département Admissions et Vie des Campus (AViC) - tous les jours ouvrables 14 h 00 à 17 h00
- Par internet : admission-tsa-tseeac@enac.fr
- Par courrier à l'ENAC :
Département Admissions et Vie des Campus (AViC) - Concours TSA
7 avenue Edouard Belin - CS 54005
31055 TOULOUSE Cedex 4



EURO-QUALITY SYSTEM

